



Les prix un tiers plus élevés qu'en France métropolitaine

N. Roubio Collet, E. Desmazures, Isee

En 2015, les prix à la consommation en Nouvelle-Calédonie sont 33 % plus élevés qu'en métropole. Cet écart des prix dépasse largement ceux observés dans les départements d'outre-mer (7 % à La Réunion et à Mayotte, 12 % aux Antilles) mais il est moindre qu'en Polynésie française (39 %).

Les différentiels de prix synthétiques tiennent compte des modes de vie propres à chacun des territoires comparés. Ainsi, un ménage qui conserverait des habitudes de consommation métropolitaines augmenterait ses dépenses de 44 % en Nouvelle-Calédonie.

À l'inverse, un ménage calédonien paierait 19 % moins cher son panier de consommation habituel en métropole.

En cinq ans, l'écart des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la France métropolitaine se maintient à un niveau élevé (+34 % en 2010, +33 % en 2015). Les différences de prix se sont creusées dans les communications mais les écarts de prix se sont réduits dans l'habillement et le logement. Les produits alimentaires, deux fois plus chers en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole contribuent majoritairement au différentiel de prix global, de la même façon qu'en 2010.

En mars 2015, l'Isee a reconduit l'enquête de comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole. La mesure du différentiel de prix de 33 % entre les deux territoires résulte de deux analyses croisées. Ainsi, en 2015, la vision du panier métropolitain consommé sur le sol calédonien présente un différentiel des prix de +44 % par rapport à son coût en métropole et de manière symétrique, l'écart des prix du panier ultramarin consommé en France métropolitaine s'établit à -19 % par rapport à son coût en Nouvelle-Calédonie.

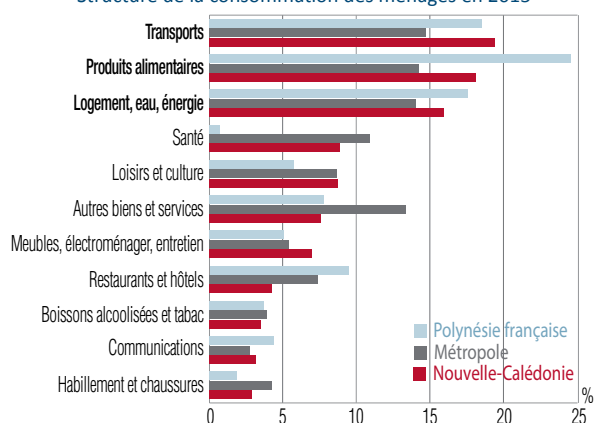
Les dépenses incompressibles pèsent plus dans le panier des ménages calédoniens

Dans les deux géographies comparées, les transports, les produits alimentaires et le logement constituent ensemble la dépense la plus importante du panier de consommation. Ces trois postes représentent plus de la moitié des dépenses des Calédoniens, alors qu'ils pèsent 43 % du panier d'un ménage métropolitain. En revanche, ce dernier ménage engage davantage de dépenses que le ménage calédonien dans les restaurants et hôtels, la santé, l'habillement, les biens et services divers, achats qui couvrent 36 % des dépenses pour les métropolitains contre 23 % en Nouvelle-Calédonie.

Les parts de dépenses consacrées aux activités culturelles et de loisirs, aux achats de boissons alcoolisées ou de tabac, ainsi que les dépenses dédiées aux services et aux biens de communications sont proches entre les deux territoires.

Les dépenses incompressibles couvrent plus de la moitié des dépenses des ménages calédoniens

Structure de la consommation des ménages en 2015



Sources : enquêtes de comparaison spatiale des prix, IPC - Insee, Isee, ISPF

Des écarts de prix plus marqués dans le Pacifique que dans les départements d'outre-mer

Les écarts de prix entre l'outre-mer et la métropole en mars 2010 et mars 2015

	Outre-mer / Métropole (panier métropolitain)		Métropole / Outre-mer (panier local)		Indice synthétique de Fisher	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Nouvelle-Calédonie	48,6	44,1	-17,3	-18,5	34,0	33,0
Martinique	16,9	17,1	-2,9	-7,1	9,7	12,3
Guadeloupe	14,8	17,0	-2,2	-7,5	8,3	12,5
Guyane	19,6	16,2	-6,4	-6,8	13,0	11,6
La Réunion	12,4	10,6	-0,4	-3,6	6,2	7,1
Mayotte (hors loyers)	nd	16,7	nd	2,0	nd	6,9
Polynésie française (2016)	51,2	55,0	-4,7	-19,0	25,9	38,5

Sources : IPC - Insee, Isee

nd : non disponible

Note de lecture : en 2015, avec un panier de consommation métropolitain, les prix sont 44,1 % plus élevés en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole. Symétriquement, avec un panier calédonien, les prix sont 18,5 % moins élevés en métropole qu'en Nouvelle-Calédonie.

CEROM - Comptes Économiques Rapides de l'Outre-Mer

Le projet CEROM initié en 2004, désigne un partenariat inter-institutionnel. Il a pour ambition de développer le système d'information économique ultramarin et de fournir ainsi des outils d'aide à la décision. En Nouvelle-Calédonie, CEROM associe l'AFD, l'IEOM et l'Isee.

Le panier alimentaire métropolitain deux fois plus cher en Nouvelle-Calédonie

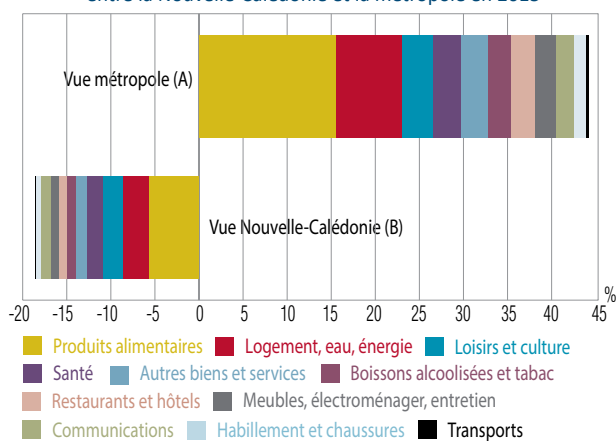
Les écarts de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole en mars 2015

	NC / métropole (panier métropolitain)	Métropole / NC (panier calédonien)	NC / métropole (indice synthétique de Fisher)
Produits alimentaires	108,4	-30,7	73,4
Communications	73,6	-35,1	63,6
Boissons alcoolisées et tabac	59,7	-24,7	45,6
Logement, eau, énergie	53,2	-18,5	37,1
Loisirs et culture	40,1	-24,4	36,2
Restaurants et hôtels	35,8	-25,1	34,7
Meubles, électroménager, entretien	49,2	-13,0	31,0
Santé	28,9	-21,7	28,3
Habillement et chaussures	33,8	-15,5	25,8
Autres biens et services	22,1	-15,7	20,3
Transports	2,2	-1,1	1,6
Ensemble	44,1	-18,5	33,0

Sources : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee

En conservant un mode de consommation métropolitain, un ménage dépenserait deux fois plus pour s'alimenter en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole (+108 %). Cet écart se répercute fortement sur le différentiel total des prix : il représente 16 points sur les 44 % d'écart des prix pour le panier global de consommation métropolitain, et 6 points sur les -19 % du différentiel observé à partir du panier calédonien.

Malgré leur place dominante dans les paniers de consommation, les transports ne contribuent pas à l'écart de prix
Contributions des fonctions de consommation à l'écart des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole en 2015



Vue métropole A (NC/métropole), vue Nouvelle-Calédonie B (métropole/NC)
Sources : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee
Note de lecture : en retenant le panier métropolitain (Vue métropole A), les produits alimentaires contribuent à hauteur de 15,5 points à l'écart global des prix de 44,1 %.

L'écart de prix franchit la barre des 100 % dans l'alimentaire

En particulier, les produits laitiers (yaourts et fromages) et les aliments à base de sucre concentrent les plus grosses différences de prix entre les deux territoires ; ces produits sont deux à trois fois plus chers en Nouvelle-Calédonie. De la même façon les fruits et légumes ainsi que les boissons non alcoolisées ressortent en moyenne deux fois plus chers en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole.

L'inflation sur les produits alimentaires au cours de la période 2010-2015 a été beaucoup plus forte en Nouvelle-Calédonie, et le différentiel mesuré sur un panier métropolitain s'accroît de 19 points (+89 % d'écart en 2010 et +108 % en 2015). Le poids de l'alimentation est plus important pour les ménages démunis, et ce différentiel aggravé sur les prix alimentaires les pénalise en premier lieu.

Composition des grandes fonctions de consommation

Produits alimentaires : pains et céréales, viandes et poissons, fruits et légumes, laits, fromages et oeufs, huiles, sucre, confitures, chocolat, confiseries et produits glacés, boissons non alcoolisées.

Boissons alcoolisées et tabac : boissons alcoolisées, tabac.

Communications : services postaux, achat de téléphone, services de télécommunications y compris internet.

Logement, eau, énergie : loyer, distribution d'eau, services d'assainissement, collecte des ordures, énergie (électricité, gaz), matériaux et services d'entretien de l'habitat.

Loisirs et culture : équipements audiovisuels, photographiques et informatiques, jeux, jouets et petits articles de sport, biens durables de loisirs, plantes, fleurs et animaux, services sportifs, récréatifs et culturels, presse, livres et papeterie.

Restaurants et hôtels : restaurants, cafés, cantines, services d'hébergement.

Meubles, électroménager, entretien courant : meubles et articles d'aménagement, électroménager, outillage et matériel pour le jardin, entretien courant (produits d'entretien et services domestiques).

Santé : produits pharmaceutiques, appareils et dispositifs médicaux, médecine non hospitalière et services paramédicaux.

Habillement et chaussures : habillements, chaussures, services de nettoyage et de réparation.

Autres biens et services : soins personnels (produits de l'hygiène corporelle, salons de coiffure et esthétique corporelle, parfumerie et produits de beauté, appareils et articles de toilette), effets personnels (bijouterie, maroquinerie, articles de puériculture), services divers (protection sociale, assurance, services financiers, frais d'obsèques, prestations administratives).

Transports : achat de véhicules, carburants, pièces automobiles, entretien et réparation de véhicules personnels, autres services liés aux véhicules personnels, transports routiers de voyageurs, transports aériens de voyageurs.

Entre 2010 et 2015, l'inflation est plus marquée en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole

L'évolution des prix selon les indices des prix à la consommation des ménages entre mars 2010 et mars 2015

	Métropole	Nouvelle-Calédonie
Produits alimentaires	5,3	13,9
Boissons alcoolisées et tabac	20,1	18,7
Boissons alcoolisées	11,1	18,7
Tabac	27,9	19,7
Habillement et chaussures	5,0	-6,3
Logement, eau, énergie	14,7	10,9
Meubles, électroménager, entretien	4,1	3,8
Santé	-4,1	2,0
Transports	7,5	3,7
Communications	-21,2	-10,2
Loisirs et culture	-2,1	4,2
Restaurants et hôtels	12,3	10,4
Autres biens et services	9,7	3,7
Ensemble	5,9	7,0

Sources : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee

L'écart des tarifs des communications est de +74 %, soit un coût bien supérieur en Nouvelle-Calédonie. En particulier, les prix de l'accès à internet et des communications téléphoniques constituent la différence principale des prix entre métropole et Nouvelle-Calédonie.

Les écarts des prix des services de télécommunications s'accroissent fortement

Ainsi, en 2010, les achats des ménages calédoniens en communications étaient déjà 36 % plus onéreux qu'en métropole. Pendant cinq ans, la concurrence entre opérateurs et la multiplication des offres low-cost font diminuer les prix de 21 % en métropole alors qu'en Nouvelle-Calédonie, la tendance à la baisse (-10 %) est nettement moins marquée. Au total, l'écart des prix dans l'ensemble des télécommunications double quasiment passant de 36 % à 64 % entre 2010 et 2015.

Cependant, compte tenu du poids relativement faible de ces dépenses dans le budget des ménages (autour de 3 %), leur contribution à l'écart des prix total reste modérée (inférieure à 3 points).

De façon singulière, les transports aussi ne génèrent qu'une faible part des écarts de coût pour les ménages malgré leur poids important dans la ventilation des dépenses dans les deux territoires (près d'un cinquième de l'ensemble des consommations).

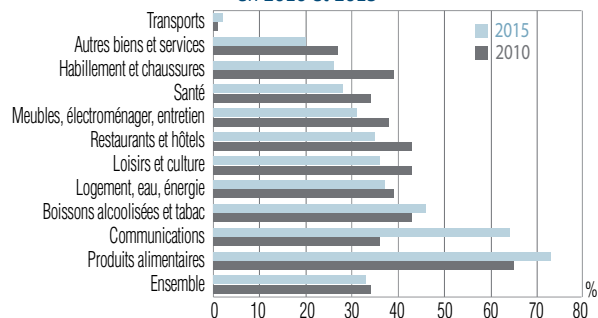
Le cas singulier des transports

Ainsi, ils se distinguent par leur faible écart de prix (+2 %) alors que les autres catégories présentent des différences nettement supérieures à 20 %. Néanmoins, ce constat résulte d'une situation très contrastée sur des exemples comme les tarifs de la main d'œuvre en réparation automobile, moins élevés en Nouvelle-Calédonie qu'en France métropolitaine, tandis que les pièces de rechange pour automobile restent plus chères en Nouvelle-Calédonie.

D'autre part, les écarts liés au logement sont très marqués : pour se loger, un ménage dépense 53 % de plus en Nouvelle-Calédonie. Les dépenses en logement contribuent à l'écart global pour 7,5 points. La différence de prix des loyers et le coût de l'électricité (près de trois fois supérieur en Nouvelle-Calédonie) expliquent ce surcoût.

Entre 2010 et 2015, les écarts de prix s'accroissent le plus fortement pour les communications et les produits alimentaires

Les écarts de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole en 2010 et 2015

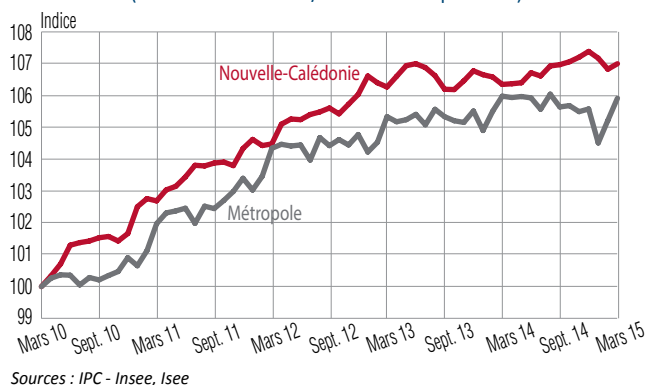


Sources : enquêtes de comparaison spatiale de prix - Insee, Isee
Indice synthétique de Fisher (NC/métropole)

Globalement, les écarts de prix entre les deux territoires se réduisent légèrement au cours de la période 2010-2015. Cependant ils augmentent dans les communications, l'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac. À l'inverse ils s'atténuent notamment pour l'habillement, et dans une moindre mesure pour les activités culturelles et de loisirs, l'hôtellerie et la restauration, l'équipement et l'entretien de la maison, la santé ainsi que les biens et services.

L'inflation calédonienne précède celle enregistrée en métropole, et reste supérieure de 1 point environ sur l'ensemble de la période 2010-2015. Les deux territoires vivent une inflation en grande partie expliquée par l'évolution importante des prix entre 2010 et 2012. En Nouvelle-Calédonie les mesures de régulation des prix ont permis ensuite la maîtrise de cette inflation qui restera contenue jusqu'en 2016.

Les prix se stabilisent à partir de 2013 dans les deux territoires Inflation comparée entre mars 2010 et mars 2015 (IPC) (Nouvelle-Calédonie / France métropolitaine)



Sources : IPC - Insee, Isee

Les inflations comparées témoignent des évolutions d'écarts de prix entre deux périodes

En particulier, par grand poste, les prix alimentaires ont subi une inflation nettement supérieure en Nouvelle-Calédonie au cours de cette période (+14 % contre +5 % en métropole) ; naturellement l'écart des prix entre les deux territoires augmente de 19 points sur la même période. À l'inverse pour les dépenses en habillement (3 % des dépenses des ménages calédoniens), dont l'inflation calédonienne est négative au cours de la période (-6 %) alors qu'elle se maintient en métropole (+5 %), les écarts de prix se réduisent de 13 points entre 2010 et 2015.

Les départements d'outre-mer relativement moins chers

Les comparaisons spatiales des prix de 2010 présentent des niveaux d'écart des prix avec la métropole bien supérieurs en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française que dans les départements d'outre-mer. Ce constat reste aussi valable en 2015 qu'en 2010. En effet, entre les deux enquêtes, les territoires ultramarins et la métropole affichent des niveaux d'inflation globaux qui évoluent en parallèle, compris entre 5,7 et 7 %.

SOURCES

Les données sont issues d'enquêtes de comparaison spatiale des prix réalisées concomitamment en mars 2015, par l'Insee en métropole et dans les DOM, et par l'Insee en Nouvelle-Calédonie. L'ISPF en Polynésie française a mené une enquête similaire en mars 2016.

Environ 9 000 relevés de prix ont été effectués en Nouvelle-Calédonie et plus de 90 000 en métropole. Ces relevés concernent des agglomérations représentatives de chacun des territoires et tous les types de points de vente (hypermarchés, supermarchés, commerces traditionnels, etc.). Par ailleurs, les tarifs ont été collectés directement auprès d'organismes privés ou publics. Les écarts de loyers ont été calculés à partir de l'enquête sur le logement de l'Insee de 2013 et sur l'enquête Ménages, logements et déplacements dans le Grand Nouméa réalisée en 2013.

AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

La comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire national par les ménages. Toutefois, certains produits pas ou peu consommés outre-mer ne sont pas pris en compte, par exemple le fioul domestique, le gaz de ville ou les transports ferroviaires.

L'objectif est de comparer, entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie, les prix d'un même panier de produits, ou du moins de produits aussi proches que possible d'un territoire à l'autre. Le choix des biens et services retenus résulte d'un compromis entre homogénéité (afin d'assurer la comparabilité entre territoires) et représentativité (afin de retenir les produits les plus consommés). Ainsi, environ 500 familles de biens et services très précisément définies, appelées « variétés », ont été retenues. Compte tenu de la taille des échantillons, les résultats ne sont pas représentatifs au niveau détaillé des produits, mais seulement pour onze grandes fonctions de consommation.

Les prix sont les prix affichés, hors soldes et promotions. Pour les biens et services pour lesquels la dépense effective des ménages leur est partiellement remboursée sous forme de prestation sociale (soins médicaux, produits pharmaceutiques, loyers subventionnés, etc.), c'est le prix brut avant remboursement qui a été retenu, comme c'est le cas pour l'indice des prix à la consommation.

Les rapports de prix moyens Nouvelle-Calédonie / France métropolitaine (respectivement France métropolitaine / Nouvelle-Calédonie) pour les différentes familles de biens et services sont agrégés au moyen des pondérations reflétant la structure de la consommation des ménages en métropole (respectivement en Nouvelle-Calédonie).

On obtient ainsi à chaque fois deux indices de rapport de prix, A (Nouvelle-Calédonie / France métropolitaine) et B (France métropolitaine / Nouvelle-Calédonie), reflétant une vision métropolitaine et une vision locale. Les indices A et B ne sont pas inverses l'un de l'autre puisqu'ils résultent de l'agrégation de plusieurs variétés, qui plus est avec des pondérations différentes. Selon l'usage international en matière de comparaison de prix, un indice de type Fisher, moyenne géométrique de A

et de l'inverse de B, soit $C = \sqrt{\frac{A}{B}}$, va donner une mesure synthétique et symétrique de la différence de niveau de prix entre les deux territoires. Ce coefficient tient

compte à la fois de la structure de consommation observée en France métropolitaine et de celle observée en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, pour la Nouvelle-Calédonie et pour l'ensemble de la consommation (tableau 1), on a un indice A = 1,441 (soit un écart de +44,1 %), un indice B = 0,815 (soit un écart de -18,5 %) et un indice C = 1,330 (soit un écart synthétique de +33,0 %).

BIBLIOGRAPHIE

« En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », Laurence Jaluzot, Fabien Malaval et Guillaume Rateau, Insee Première n°1589, Avril 2016

« La Polynésie française 39 % plus chère que la métropole en mars 2016 », Olivier Champion, ISPF : Points forts de la Polynésie française, Juin 2016

« Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole en 2010 », Nathalie Collet (Isee), Les synthèses de CEROM, Octobre 2012

« Methodological Manual on Purchasing Power Parities », Eurostat-OECD, Eurostat Methodologies and Working papers, 2012

« Les parités de pouvoir d'achat (PPA) », Emmanuel Berger, Insee, Notes méthodologiques de la base 2010 du système français de comptabilité nationale n°5, Juillet 2015

Isee : Directrice de la publication : V. Daudin

Chef de service Entreprises et Études Économiques : E. Desmazures

Chargé de l'étude : N. Roubio Collet

Avec la contribution de : G. Rabaey

Conception graphique : M. Guiseppi

Édition avril 2018



ISEE NC



StatEcoNC

www.isee.nc

